



REVUE ALGERIENNE DES SCIENCES -B

- Lettres et Sciences Humaines

ISSN : 2661-7064

<http://univ-eltarf.dz/fr/>



Problèmes linguistiques des États francophones et gestion du multilinguisme : le cas du Sénégal

Ngari Diouf

Département de Linguistique et Sciences du Langage, Faculté des Lettres et Sciences Humaines ; Université Cheikh Anta Diop de Dakar ; BP 5005, Dakar-Fann (Sénégal)

Informations	Résumé
<p>Mots clés :</p> <p>Politique linguistique Planification linguistique Multilinguisme</p> <p>*Correspondance : ngarino2000@yahoo.fr</p>	<p>Le Sénégal, comme beaucoup d'États francophones d'Afrique, est confronté à une situation de coexistence et de contact de langues qui nécessite une gestion du multilinguisme à travers une politique et une planification linguistiques. Dans ce cadre, l'État du Sénégal a réglementé ses problèmes linguistiques. Cet article s'inscrit ainsi dans le cadre général et théorique du contact de langues et dans le domaine spécifique de la planification linguistique. Son objet est de faire une analyse de la situation de la planification linguistique du Sénégal, et de proposer une alternative allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des volontés politico-linguistiques des citoyens. Car une planification linguistique ne fait pas toujours l'objet d'un consensus et n'est pas toujours à l'abri des controverses et des revendications identitaires, qui doivent toujours être prises en considération pour de futures décisions de politique linguistique.</p>

1. Introduction

Comme la plupart des pays du monde, le Sénégal est caractérisé par un multilinguisme avéré : l'on y dénombre une quarantaine de langues dont celles du groupe ouest-atlantique, une trentaine (Greenberg, 1953 ; Sapir, 1971 in Moreau M.-L. et Thiam N.) [12], auxquelles on peut adjoindre quelques langues du groupe mandé et d'autres de pays africains et européens. Cette diversité linguistique sur le territoire met le locuteur sénégalais dans la situation décrite par David Cristal (2000) lorsqu'il affirme que « le multilinguisme est le mode de vie naturelle de la plupart des individus ». Une telle situation linguistique exige une gestion politico-linguistique adaptée au contexte. Dans sa Constitution de mars 2016, l'État sénégalais accorde le statut de *langue officielle* au français en adoptant le régime juridique d'*unilinguisme officiel*, et celui de *langue nationale* à 6 langues sénégalaises : wolof, sérère, diola, poular, malinké et soninké, à travers une conception pluraliste et sélective de *langue nationale*. En effet, l'on accorde le statut de « *langue nationale* » à plusieurs langues, mais uniquement à des langues codifiées et sélectionnées. De ce fait, certaines langues qui sont parlées par des groupes ethniques et linguistiques du territoire sénégalais ne bénéficient pas du statut de langue nationale, et se

contentent d'être des langues vernaculaires voire grégaires.

Dans cette situation sociolinguistique, se pose le problème des fonctions assumées par les différentes langues en présence. Langue officielle, le français est employé en situation formelle et écrite : adresses officielles comme les discours officiels, les demandes d'emploi, les lettres de motivation, le curriculum vitae, le journal officiel, etc. De son côté, le wolof s'arroge le droit de servir de langue du marché, de langue des communications interethniques, bref de langue de communication sociale, en situation informelle mais aussi de plus en plus en situation formelle. Quant aux autres langues locales, elles se limitent à assurer la communication à l'intérieur du groupe ethnique. Ainsi considérée, la situation linguistique du Sénégal se révèle diglossie. Mieux encore, nous avons une diglossie enchâssée, avec un emboîtement de deux diglossies : une diglossie 1 (français-wolof) et une diglossie 2 (wolof-autres langues du Sénégal).

Qu'en est-il de la politique linguistique du Sénégal face à cette situation complexe ? Comment l'État sénégalais a-t-il géré le multilinguisme ? Le statut institutionnel de la langue wolof est-il adapté à son usage réel par la population sénégalaise et à son utilité sociale ? Le français peut-il continuer d'être la seule langue officielle du Sénégal, alors que, de fait, le

wolof est la langue la plus parlée ? Quelle stratégie l'État a-t-il adopté face à cette situation sociolinguistique, et pour pallier toute éventualité de réaction/revendication identitaire de quelque groupe ethnico-linguistique ?

Voilà les questions que nous nous proposons d'aborder dans ce travail à travers une analyse de la politique linguistique du Sénégal, qui sera essentiellement fondée sur des questionnaires d'enquêtes effectués en milieux urbains : à Mbour et à Dakar.

2. Matériels et méthodes

2.1. Le corpus

Il est constitué de données obtenues à partir de la méthode de l'observation indirecte par questionnaire. Pour Pierre Dumont et Bruno Maurer, *l'observation indirecte* est celle qui se fait « *par questionnaire ou entretien (...) Il s'agit d'interroger le sujet sur ce qu'il fait, ce qu'il dit. Pour ce qui est des entretiens, l'entretien semi directif donne les meilleurs résultats, en permettant au sujet de construire son discours, de s'investir tout en abordant des topiques choisies à l'avance par l'interviewer.* » (Dumont et Maurer) [6].

L'observation indirecte par questionnaire a consisté ici, pour nous, à interroger les antiquaires, les étudiants et le directeur des programmes de la chaîne de télévision publique du Sénégal (la RTS1) sur différents aspects de la politique linguistique du Sénégal et l'usage des différentes langues en coexistence, à travers des questionnaires d'enquête établis par l'enquêteur et moulés en fonction des besoins de l'enquête. De ce fait, les questions, dont certaines sont fermées et d'autres ouvertes, ont porté sur la nécessité ou non de promouvoir le wolof au statut de langue officielle, à côté du français ; les raisons pour lesquelles l'on devrait ou non effectuer cette promotion du wolof ; l'impératif ou non de laisser le français demeurer langue officielle du Sénégal ; la ou les langue(s) employée(s) par les locuteurs sénégalais, selon les situations de communication, le cadre de l'échange, l'interlocuteur, la cible du discours ou de la conversation, etc.

Ce corpus est formé de trois parties qui s'intéressent à deux volets différents de « *la vie des langues* » au Sénégal (Faye Souleymane [8] ; Juilliard Caroline [11]). La première partie a été soumise aux « antiquaires »¹ de Mbour, la deuxième a été administrée à des étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, et la troisième a été proposée à une personne bien indiquée pour informer sur

l'usage des langues à la RTS1 : le directeur des programmes. La partie administrée aux antiquaires et celle soumise au directeur des programmes de la RTS1 portaient essentiellement sur l'usage des langues, et celle proposée aux étudiants s'intéressait à la politique linguistique du Sénégal. Les étudiants ont été, au préalable, initiés aux concepts de *langue officielle* et de *langue nationale*, afin qu'aucune confusion entre ces concepts ne soit possible et que les questions soient bien comprises par nos enquêtés. Les étudiants ont alors répondu par écrit.

Les questionnaires ont été distribués, présentés et expliqués par nous-mêmes à nos enquêtés. Et le sigle QE suivi d'un chiffre (par exemple QE12) signifie Questionnaire Etudiant n°12, le chiffre indiquant le numéro d'ordre de remise du questionnaire à l'étudiant. Peu scolarisés dans son ensemble, le groupe des antiquaires nous a paru peu adapté à l'enquête sur la politique linguistique du Sénégal, du fait que les questions, techniques, pourraient être peu comprises. L'occasion s'était présentée lors d'une descente sur le terrain en janvier 2017 pour d'autres types de recherches, mais nous avons pris l'option de ne pas leur administrer le questionnaire sur la politique linguistique. Nous leur avons soumis celui qui porte sur l'usage des langues, auquel ils ont répondu oralement, et l'enquêteur fut chargé de la transcription orthographique des réponses. Le choix du groupe des antiquaires est motivé par le fait qu'ils ont pour unique occupation d'accompagner les touristes en ville ou en excursion, et de leur expliquer et les aider à connaître et à comprendre tout ce qu'ils rencontreront, et ceci en langue française. Il devient alors pour nous intéressant d'appréhender leur relation avec le – et leur usage du – français.

2.2. L'enquête

L'enquête a été menée à Mbour en 2011 et en 2017, et à Dakar en 2017 par nous-même auprès d'informateurs cibles : le directeur des programmes de la chaîne de télévision nationale (la RTS1), les « antiquaires » de Mbour, et les étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle a porté sur trois questionnaires préétablis qui ont été soumis au chargé des programmes de la chaîne de télévision nationale, à 30 antiquaires et à 100 étudiants. En effet, le directeur des programmes est la personne idéale pour nous informer sur le temps d'antenne attribué à chaque langue du Sénégal à la RTS1. De même, nous avons interrogé la moitié de la population des « antiquaires » de Mbour dont l'effectif tourne aux environs de 60. Enfin, le chiffre de 100 étudiants est relativement aléatoire, mais a l'avantage de faciliter le calcul des pourcentages dont nous aurons besoin afin d'effectuer nos estimations.

¹ Les dictionnaires de langue française comme *Le Petit Larousse Illustré*, *Le Larousse de poche* et le *Dictionnaire universel francophone* conçoivent que l'antiquaire est un « vendeur d'objets d'art anciens » ou un « vendeur de curiosités africaines authentiques

ou d'imitation ». Mais nous avons à Mbour une conception spécifique de ce terme : pour la population mbouroise, l'« antiquaire » est un accompagnateur de touristes qui attend un pourboire de ceux-ci à la fin de l'accompagnement et qui fait de cet accompagnement un métier.

3. Résultats et discussion

3.1. La situation sociolinguistique du Sénégal

Une appréhension de la situation sociolinguistique du Sénégal révèle un phénomène de coexistence et de contact de plusieurs langues dans cette aire géographique. Phénomène plus général que *l'unilinguisme* (qui est une situation sociolinguistique exceptionnelle), le *multilinguisme* définit et caractérise fondamentalement, séculairement le Sénégal. Or, la présence de plusieurs langues dans un milieu conduit à un conflit linguistique, à une *compétition* des langues (Caitucoli Claude, 1990 : 163) du point de vue sociopolitique, et à un code-switching, à un code-mixing ou à une influence réciproque des différentes langues en présence d'un point de vue sociolinguistique. Pour Dialo en effet, les différentes langues du Sénégal se trouvent actuellement dans une situation de coexistence mais aussi de *confrontation*, et non de *convivialité harmonieuse* (Diop, 2002), du fait des statuts institutionnels et des rôles des différentes langues dans les pratiques quotidiennes des Sénégalais (Dialo [4]). En fait, et à ce titre, il existe un déséquilibre notoire entre les statuts politiques du français (langue officielle, et donc à statut très élevé) et du wolof (langue nationale, et donc à statut très peu élevé) d'une part, et les pratiques linguistiques quotidiennes des Sénégalais en français, langue parlée par environ 10% de la population (Calvet L.-J. [2]) et en wolof, langue parlée par environ 90% de la population (Gontier D. [9] ; Daff M., 1995 ; Ndao P. A., 1996 ; Calvet L.-J. [2] ; Verslys E., 2009 : 118), d'autre part. De fait, la situation sociolinguistique du Sénégal ressemble à celle du Mali où le bambara, langue véhiculaire, est parlé par environ 90% des populations (Calvet L.-J. [2]).

Les phénomènes de code-switching et code-mixing apparaissent particulièrement dans le discours des Sénégalais lors des débats aux radios et chaînes de télévision sénégalaises, surtout les chaînes privées qui connaissent un essor fulgurant depuis quelques décennies. Dans ces organes, le nombre croissant de journalistes spécialistes des langues nationales, fait qu'ils ont tendance à animer des émissions pendant lesquelles une partie est faite en langue française et une seconde, en langue wolof.

Dans la situation de contact de langues au Sénégal, nous assistons au phénomène d'influence réciproque des langues en présence. Dans ce sens, la langue wolof se révèle aussi bien pourvoyeuse que réceptrice d'influences. La raison de cette particularisation du wolof est la suivante : au Sénégal en milieu urbain, deux langues dominent à savoir le

français, langue officielle et véhiculaire, et le wolof, langue nationale et véhiculaire. Ce faisant, le paysage linguistique urbain du Sénégal est marqué par le **bilinguisme véhiculaire** wolof-français qui représente, par ailleurs, la *diglossie 1* de la *diglossie enchâssée* français-wolof-autres langues sénégalaises. Cette position intermédiaire occupée par la langue wolof entre le français et les autres langues sénégalaises demeure un indice de son statut véhiculaire au Sénégal. Et dans le bilinguisme français-wolof que nous avons ici, chaque langue assume des fonctions sociales : le français est la langue de l'administration écrite, la langue de communication internationale et la langue des communications écrites des Sénégalais, tandis que le wolof demeure *une* langue de l'administration orale, *une* langue d'enseignement (depuis 2013 avec les projets ELAN-Afrique et LASCOLAF en expérimentation), *une* langue véhiculaire qui assume la fonction de langue des communications orales des Sénégalais, parlée par environ 90% des locuteurs et, partant, la langue des villes, des citadins et celle d'intégration en milieu urbain² (Juillard [11] ; Diouf [5]).

Ainsi considérée, la situation sociolinguistique du Sénégal se présente sous la forme d'une *diglossie avec bilinguisme* français-wolof. En effet, les locuteurs sénégalais parlent par un choix délibéré, en fonction de la situation de communication, la variété haute (le français) ou la variété basse (le wolof) ou encore procèdent à une alternance de langues français-wolof.

Dans cette situation de coexistence de langues, le phénomène de mélange des langues devient inévitable. Les écoute-observations auxquelles nous nous sommes livrés depuis près de deux décennies ont fait état d'un wolof fortement influencé par les autres langues en présence, surtout le français, l'anglais, l'arabe et le poular. De même, le français parlé du Sénégal porte les empreintes de langues comme le wolof et l'anglais, et, dans une moindre mesure, l'arabe lorsqu'il s'agit d'évoquer des faits religieux musulmans. Ainsi, il fait état de « *sénégalismes* » qui se manifestent par des emprunts lexicaux, des calques sémantiques et syntaxiques, d'interférences lexicales et stylistiques, entre autres. De ce fait, le contact avec les langues africaines du Sénégal et les réalités socioculturelles locales a favorisé un enrichissement lexical et stylistique du français du Sénégal, à travers le phénomène de « *tropicalisation* », de « *naturalisation* »³ (Diouf Abdou, préface de Ndiaye-Corréard [16]) et d'« *acclimatation* »⁴ (Calvet L.J. [2])

² Etudiant le « plurilinguisme » à Ziguinchor, Caroline Juillard a démontré avec minutie la véhicularité et le dynamisme du wolof en milieu urbain. Cette langue se serait imposée aux locuteurs de Ziguinchor et dans presque tous les domaines de la vie citadine.

³ Selon Abdou Diouf, le français du Sénégal porte « la marque de l'histoire nationale » avec par exemple l'empreinte des spécificités géographiques, botaniques, géologiques propres au Sénégal ou encore, à travers emprunts et calques aux langues sénégalaises. De

ce fait, il est adapté par les Sénégalais de façon à exprimer leur univers, leur vision du monde et leurs réalités quotidiennes.

⁴ Pour Louis-Jean Calvet, le français a subi en Afrique en général et au Sénégal en particulier une véritable adaptation voire une *acclimatation*. Il y aurait *acclimatement* « lorsqu'une espèce animale ou végétale déplacée survit dans son nouveau milieu, mais ne s'y reproduit pas » et *acclimatation* « lorsqu'elle y survit et s'y reproduit » Or, au Sénégal, l'usage de cette langue génère de

de ce langage. En effet, dans le discours des Sénégalais en français, l'on note l'existence d'un fonds lexical ou affixal wolof. Ce phénomène se manifeste essentiellement dans le langage des hommes politiques et dans celui des journalistes-analystes du discours politique chez qui apparaissent des énoncés où la structure associée, à une base wolof, un système de dérivation affixale français. Dans ce sens, la lexie *doolécratie*, attestée dans le discours oral des hommes politiques sénégalais et des journalistes-analystes du discours politique, exemplifie ce propos. Dans cette lexie, l'on retrouve le radical wolof *doolé-* (force) auquel est adjoint le suffixe nominal français *-cratie* (gouvernement) afin de suggérer un type de gestion du pouvoir par les hommes politiques : un pouvoir qui use de la force comme méthode de gestion, de dissuasion.

Le recours à des formes lexicales et langagières hybrides wolof-français s'explique très souvent par la place de ces deux langues dans la vie linguistique du Sénégal. En position de variété haute dans la diglossie 1 français-wolof, le français se trouve parfois devoir exprimer des réalités qui relèvent de domaines traditionnels et/ou purement sénégalais. Dans de pareils cas, il ne pourra faire convenablement cas des dites-réalités qu'en « se tropicalisant », en « se colorant », en *se sénégalisant*. En effet, seul un recours à l'emprunt aux langues sénégalaises, et particulièrement à la langue wolof, à l'alternance lexicale ou à l'alternance de langues, ou encore au code-switching ou code-mixing, aidera à rendre compte de ces réalités locales.

La coexistence entre le français et les langues africaines du Sénégal a donné naissance à des langages hybrides, à travers des lexies et des structures linguistiques composites. En effet, beaucoup de locuteurs sénégalais, lors de leurs communications en français ou en wolof par exemple, emploient des lexies et des structures qui appartiennent à deux ou plusieurs langues. L'énoncé suivant, que nous avons entendu plusieurs fois, attesté chez des locuteurs sénégalais (oral d'étudiants, de jeunes pêcheurs, de jeunes élèves, etc.) en communication en langue wolof, exemplifie ce propos : « Boy, kaay niou dem gallé waay ! ».

Ici, trois langues en présence au Sénégal surgissent dans cet énoncé : anglais (« boy »), poular (« gallé ») et wolof (« kaay niou dem »). Cet énoncé hybride, composite, caractéristique de l'urbanité, est formé ainsi des termes et expression anglais, poular et wolof.

Conscient du phénomène de conflit entre le français et les langues africaines, les Ministres de l'Éducation des États francophones, lors du « Sommet de la Francophonie sur l'Éducation », tenu à Dakar en

1989, faisaient allusion à l'impératif d'un partenariat français-langues africaines. Dans cette perspective, les conclusions dudit Sommet stipulaient la mise en place de politiques linguistiques des États francophones qui favoriseraient l'organisation et la promotion d'un véritable « *partenariat linguistique entre le français et les langues nationales* ».

3.2. Analyses des données

3.2.1. Les usages linguistiques

3.2.1.1. Le français, langue officielle

Au Sénégal, il existe une multitude de langues en coexistence sur le territoire national. S'est posé alors le problème du choix des statuts des langues en présence. De ce fait, les décideurs politiques sénégalais ont opté pour une seule langue officielle (le français) et, parmi la quarantaine de langues parlées au Sénégal, de ne choisir que six (06) pour leur attribuer le statut de *langue nationale*. Le français demeure ainsi *la – et la seule –* langue officielle. Malgré les nombreuses révisions constitutionnelles, l'État sénégalais, à travers les législateurs, n'a pas daigné procéder à une quelconque modification sur le statut d'unilinguisme officiel du français. Il n'a pas non plus pensé à la possibilité d'adjoindre au français une autre langue sénégalaise afin d'accéder à un bilinguisme officiel, comme c'est le cas du Canada : français et anglais (Constitution de 1993) ; du Cameroun : français et anglais (Constitution de 1961) ; de la Centrafrique : français et sango (Constitution de 1991) ; etc.

Afin d'en savoir un peu plus sur l'avis des étudiants sur la problématique de la langue officielle du Sénégal, nous leur avons demandé si le français doit être langue officielle du Sénégal. Et les réponses des étudiants à cette question corroborent l'idée de la nécessité de laisser le français demeurer la langue officielle du Sénégal. En effet, sur 100 étudiants interrogés, les 62 estiment que cette langue doit rester langue officielle (62%), les 36 pensent que le français ne doit plus être langue officielle du pays (36%), et les 02 affichent la neutralité en n'étant ni pour ni contre l'idée que le français soit ou non langue officielle du Sénégal : l'un n'a coché ni l'une ni l'autre case, tandis que l'autre coche les deux cases. Ces pourcentages sont très indicateurs du choix des étudiants qui estiment à 62% que le français – et pas une autre langue du Sénégal – doit être la langue officielle du pays.

Le choix politique du législateur sénégalais – qui rime bien avec la volonté manifeste des étudiants – a pour but de chercher à attribuer le statut de langue officielle à la langue, parmi toutes celles qui coexistent, qui peut assumer pleinement – et qui assume effectivement – la fonction de langue de communication internationale du Sénégal, d'unique langue de l'administration écrite, de langue/médium

nouveaux mots hybrides, soit à radical français et à désinence wolof, soit à radical wolof et à désinence française. De ce fait, une forme locale de cette langue apparaît lentement.

d'enseignement à côté du wolof en expérimentation, de langue des médias en concurrence avec les autres langues sénégalaises, etc. Et même lorsque les langues locales ont commencé à jouer certains rôles, naguère exclusifs au français, le français est resté langue officielle.

Du point de vue socioculturel, un tel comportement politico-linguistique du législateur sénégalais ne manque pas de susciter des attitudes voire des revendications identitaires à travers des manifestations *d'insécurité linguistique identitaire* chez les locuteurs des langues minorées. Et pour cause et à juste titre, une langue sénégalaise, en l'occurrence le wolof, se révèle plus utile et plus importante que le français dans la vie quotidienne des Sénégalais. En effet, langue véhiculaire du pays, le wolof est la langue des villes, la langue du marché, bref la langue des communications sociales et vis-à-vis de laquelle les Sénégalais éprouvent un sentiment d'appartenance à un titre ou à un autre.

Cependant, si le français jouit d'un statut privilégié d'un point de vue statutaire, il ne bénéficie pas pour autant d'une pratique quotidienne fréquente chez les locuteurs sénégalais. Pour en avoir une idée nette, nous avons demandé aux antiquaires de Mbour la langue qu'ils emploient à la maison, dans la rue et avec les touristes.

Et une analyse de leurs réponses fait état de ce qui suit :

Sur 30 antiquaires interrogés, les 30 disent employer le français avec les touristes ; mais aucun antiquaire n'affirme parler français en famille ou dans la rue. En fait, ils utilisent le français presque exclusivement avec les touristes. Ceci semble s'expliquer par la donnée sociologique suivante : l'utilisation du français dans les couches défavorisées de la population mbouraise est mal appréciée. La principale cause de ce fait est que, même si le français a le statut de langue officielle du Sénégal, les parents dans ces familles n'ont généralement pas une compétence en français et déprécient l'utilisation au sein de l'espace familial d'une langue qu'ils ne comprennent pas. Les antiquaires ne parlent alors le français qu'en dehors de l'espace familial. Et même en dehors du cadre familial, ils semblent porter leur préférence sur l'usage des langues autochtones du Sénégal au détriment du français. En effet, nous rappelons que lors de leurs communications en langue française, au moment où ils montrent aux touristes la ville, toute parole adressée à un individu qui n'est pas un touriste – qu'il soit un autre antiquaire ou nous-même enquêteur c'est-à-dire quelqu'un censé comprendre le français – est émise en langue sénégalaise autre que le français. La cause de ce fait est la suivante : dans la communauté sociale mbouraise, parler français, en dehors des

situations où l'on y est obligé, révèle un manque de simplicité, un désir de se faire voir. En revanche, parler un wolof dans lequel on retrouve des termes français montre qu'on est instruit, qu'on n'est pas analphabète, mais qu'on sait rester simple et en communion linguistique avec les populations. Cette idéologie persiste encore chez les antiquaires. Voilà pourquoi ils optent pour la langue wolof dans les situations de communication où ils ont cette possibilité (nous reviendrons sur l'emploi des langues premières des locuteurs en famille ou dans la rue plus loin).

3.2.1.2. Le wolof et les autres langues du Sénégal

Le français, langue officielle, était la langue des institutions politiques, de l'administration, des médias, de l'enseignement public et privé. Mais, depuis quelques années, elle commence à subir la concurrence de la langue wolof dans beaucoup de secteurs de la vie active. De fait, le français demeure seule langue officielle. Toutefois, dans des institutions politiques comme l'Assemblée Nationale ainsi que d'autres, il coexiste désormais avec les langues nationales, contrairement à la situation des années 1990 (Moreau et Thiam [13]). De même, le français est encore langue de l'administration écrite, mais subit la rude concurrence de la langue wolof dès qu'il s'agit de la communication orale entre membres de l'administration. Dans les médias (radios, télévision, presse), et surtout dans la « presse parlée », le wolof s'empare de la part du lion. En effet, beaucoup d'émissions, de magazines, etc. sont faits ou bien en langue nationale, ou bien en français et en langue nationale, le wolof étant la langue nationale la plus employée dans cette circonstance. Néanmoins, s'il s'agit du journal en langue nationale à la RTS1, il est fait en plusieurs langues, à savoir le wolof, le diola, le sérère, le poular, le balante, le soninké et le manding. Mais là encore, le temps d'antenne quotidien du wolof (120 minutes en moyenne) est supérieur aux temps d'antenne quotidiens des six autres langues nationales réunis (102 minutes en moyenne). De ce fait, le temps d'antenne hebdomadaire ou mensuel du wolof (3.600 minutes) est corrélativement supérieur aux temps d'antenne hebdomadaires ou mensuels attribués aux six autres langues nationales réunis (3.060 minutes) (Ousmane Sy, juin 2017)⁵. Toutefois, la situation des usages linguistiques actuels de ces langues semble aller, au fur et à mesure, au profit des langues nationales autres que le wolof. En effet, dans le passé, le temps d'antenne quotidien du wolof était au moins égal au double des temps d'antenne hebdomadaires des autres langues locales réunis (Faye S. [8]). Cependant, le français reste toujours la langue la plus employée à la RTS1, malgré les progrès notés dans

⁵ Nous avons, dans le cadre de nos enquêtes de terrain, réalisé une observation indirecte par questionnaire avec Ousmane Sy, directeur des programmes de la RTS1, le vendredi 09 juin 2017 à 11 heures à son bureau à la RTS1. Les questions ont essentiellement porté sur les

langues en usage à la RTS1 et le temps d'antenne quotidien, hebdomadaire ou mensuel réservé à chacune de ces langues pour réaliser le journal, les émissions et magazines.

l'usage progressif des langues nationales. Même si beaucoup de Ministres sénégalais, lorsqu'ils sont invités à une émission à la RTS1 ou sont interviewés pour faire passer quelque information, proposent que l'émission ou l'interview se fassent en langue nationale « *wolof plutôt qu'en français pour atteindre la cible* » (Sy, juin 2017). Enfin, dans l'enseignement public et particulièrement dans l'enseignement élémentaire, l'expérimentation des projets Elan-Afrique et LASCOLAF a fini de prouver que le français n'est plus, au Sénégal, la seule langue d'enseignement. L'idée selon laquelle un apprentissage par l'enfant dans sa langue maternelle pendant le cycle fondamental (lors des trois premières années) avant de continuer le reste du cycle primaire en langue française conduit à de meilleurs résultats à l'examen de fin de cycle élémentaire, a conduit l'État sénégalais à expérimenter, depuis respectivement 2010 et 2013, un enseignement bilingue français-wolof dans des établissements d'enseignement élémentaire public au Sénégal.

La raison de ce choix exclusif du wolof est liée à son rôle dans les communications sociales. Langue de grande diffusion dans toutes les villes du Sénégal - et même dans les villages contrairement à la situation des années 1990 -, langue sous-régionale, le wolof joue le rôle de langue véhiculaire à côté du français : c'est la langue du marché, du commerce, des communications interethniques et la langue d'intégration en milieu urbain (Diouf N. [5] ; Faye S. [8]). Selon Souleymane Faye en effet, le wolof est « *la langue la plus importante, la langue nationale dominante* » sur le plan des usages linguistiques des Sénégalais. Il doit ce statut à l'histoire politique, économique et administrative du pays. Mieux, l'on note une dynamique évolutive du wolof au Sénégal, en face d'une dynamique régressive des autres langues locales. Ce phénomène sociolinguistique est intimement lié à l'urbanisation croissante des populations sénégalaises, et pousse Souleymane Faye à s'inquiéter sur les risques d' « *un véritable processus de phagocytose linguistique qui met en péril toutes les minorités linguistiques, et qui pourrait aboutir, à long terme, à la disparition de ces langues minoritaires* » (Faye S. [8]).

La raison principale de cette position du chercheur sénégalais est que ces autres langues locales du Sénégal demeurent des langues nationales, voire vernaculaires assumant exclusivement la fonction de langue de communication intra ethnique. Pire, certaines d'entre elles - celles non codifiées et même quelques-unes qui sont codifiées - ne bénéficient même pas du statut de *langue nationale*. De ce fait, celles-ci ne peuvent pas « *prétendre de droit à une quelconque prise en charge dans les affaires officielles en matière de promotion et de développement des langues nationales* » (Moreau M.-L. et Thiam N. [13]), à travers par exemple un temps d'antenne à une chaîne de radio ou de télévision publique ou privée, ou encore une considération de la part du législateur

sénégalais. Or, les « langues nationales » bénéficient de tous ces privilèges, de fait, ainsi que d'autres.

Afin d'appréhender la position de la langue wolof parmi les langues du Sénégal, nous avons demandé aux étudiants si cette langue devait être promue langue officielle du pays. Et les résultats sont favorables à cette idée. En effet, sur 100 étudiants interrogés, 55 sont favorables à une promotion du wolof au statut de langue officielle (55%), 44 sont défavorables (44%), tandis que 01 étudiant n'est ni pour ni contre.

Une analyse de ces réponses en rapport avec la question portant sur la nécessité de laisser le français demeurer la langue officielle du Sénégal, montre que le wolof jouit d'un préjugé très favorable chez les étudiants. Si 55% parmi eux souhaitent que le wolof soit promu langue officielle, 36% parmi eux ne sont pas favorables à la position hégémonique du français, langue officielle. Ainsi, ceux-ci auraient plutôt préféré soit que le wolof deviennent langue officielle à côté du français (à travers le régime politique de bilinguisme officiel), soit que le wolof devienne langue officielle en lieu et place du français. Cependant, cette précision n'a pas été prévue par le questionnaire et pourrait faire l'objet d'une question lors de nos recherches à venir.

Enfin, toujours dans la perspective d'une appréhension de la pratique quotidienne des langues au Sénégal, nous avons demandé aux antiques la (ou les) langue(s) qu'ils emploient en famille et dans la rue. Et une analyse de leurs réponses manifeste ce qui suit :

Sur trente antiques interrogés, 17 disent parler wolof à la maison, 9 affirment employer le « peul » ou « toucouleur » en famille, 3 indiquent utiliser le sérère chez eux, et enfin, 1 seul dit parler diola à la maison. Or, une appréhension de la variable « *ethnie* » permet de se rendre compte que nous avons affaire à 5 antiques d'ethnie et de langue première wolof (wolof et lébou), 11 antiques d'ethnie et de langue première poular (peul, toucouleur, lawbé et soussou), 10 antiques d'ethnie et de langue première sérère, 2 antiques d'ethnie et de langue première diola, 1 antique d'ethnie et de langue première sarakholé, et 1 antique d'ethnie et de langue première mandingue. Cette donnée sociolinguistique révèle que sur 17 antiques qui parlent wolof en famille, 12 ne sont pas d'ethnie et de langue première wolof alors qu'ils font de cette langue un moyen de communication familiale. De même, sur les 10 antiques d'ethnie et de langue première sérère, 7 ont fait du wolof une langue de communication familiale. En outre, sur 11 antiques d'ethnie et de langue première poular, 2 ont fait du wolof un moyen de communication familiale. Enfin, 3 antiques d'ethnie et langue première diola, sarakholé et mandingue ont adopté le wolof comme langue de communication familiale. En somme, sur 30 locuteurs ciblés, 12 ont fait du wolof un moyen de communication familiale, alors qu'ils ne sont pas

d'ethnie wolof. Ce qui fait état d'un usage dynamique du wolof en contexte familial à Mbour.

Mieux encore, la question portant sur la langue utilisée dans la rue se révèle plus évocatrice de la vitalité sociolinguistique du wolof en milieu urbain. En effet, les trente antiquaires enquêtés prétendent tous parler wolof. Autrement dit, aucun antiquaire, parmi ces 30, n'emploie le français ou une autre langue sénégalaise dans la rue.

De même, aucun antiquaire n'a déclaré parler le français en famille. C'est plutôt la langue wolof ou une autre langue sénégalaise qui est employée en famille.

En somme, une appréhension de l'usage des langues au Sénégal fait état de ce qui suit : les langues africaines du Sénégal, et particulièrement le wolof, sont de plus en plus utilisées dans des domaines qui, naguère, étaient l'apanage du français. Cette donnée sociolinguistique sous-tend une dynamique linguistique évolutive, une expansion du wolof dans les communications quotidiennes des Sénégalais. En conséquence de cette donnée sociolinguistique, des voix, depuis quelques temps, s'élèvent au Sénégal en faveur d'une promotion du wolof au statut de langue officielle, à côté du français.

3.2.2. Le discours épilinguistique

Le Sénégal, comme beaucoup d'autres États africains à l'instar du Mali, se caractérise par une distorsion importante entre les statuts et les corpus du français et de la langue véhiculaire, ici le wolof. En effet, le français se caractérise par un statut très élevé et un corpus très faible : langue officielle, il n'est parlé que par environ 10% des locuteurs (Gontier D. [9] ; Calvet L.-J. [2]), et ces 10% de Sénégalais ne l'emploient que dans quelques circonstances de la vie active : essentiellement en situation formelle comme dans le cadre du travail où cet usage est fort recommandé et valorisant. Et même dans ce cadre, le français est utilisé à l'écrit et relativement peu, à l'oral. Le français est donc employé lorsqu'on y est presque obligé. En fait, la réponse des enquêtés aux questions relatives à sa fréquence d'emploi démontre, à suffisance, qu'il n'est utilisé qu'occasionnellement, en situations formelles et, le plus souvent, lorsque le locuteur n'a pas le choix. Car même dans beaucoup de situations formelles, les Sénégalais optent pour un usage de la langue wolof. Peu parmi eux utilisent fréquemment le français. De son côté, le wolof est marqué par la situation inverse : un statut très faible et un corpus très élevé, car parlé par environ 90% de la population sénégalaise, alors qu'il est langue nationale, donc un statut peu élevé (environ 10%). De ce fait, nous assistons à une situation de déséquilibre aussi bien pour le français que pour le wolof.

De telles données sociolinguistiques posent le problème de l'adaptation de la situation de la planification linguistique du Sénégal à la réalité quotidienne et à « la vie des langues » au Sénégal. Le wolof, « langue du peuple », est-il dans des

dispositions de pouvoir devenir langue officielle à côté du français, à travers le régime juridico-politique de *bilinguisme officiel* ? Car la tendance dynamique du wolof ne cesse de croître au fil des années et aux dépens du français et des autres langues sénégalaises. Mieux encore, les manifestations identitaires tendant à la promotion du wolof se font de plus en plus sentir, même si elles n'ont pas encore atteint un niveau/seuil critique d'exigence. En effet, les réponses des enquêtés aux raisons pour lesquelles le wolof devait être promu langue officielle font état d'un dynamisme, d'une vitalité sociolinguistique de cette langue.

Certes, l'on parle très souvent d'une revalorisation des langues nationales du Sénégal, surtout dans les discours politiques de Sénégalais et autres. Mais, ces affirmations restent encore théoriques et peu convaincantes, du fait qu'aucun acte concret posé ne va encore dans ce sens. D'un autre côté, les revendications culturelles et ethniques ne cessent de croître pour une meilleure prise en charge, une revalorisation des langues locales du Sénégal.

A la question « Le wolof doit-il être promu langue officielle du Sénégal ? », les étudiants que nous avons interrogés ont majoritairement répondu de façon favorable à la promotion du wolof au statut de langue officielle (55 % favorables contre 44 % défavorables et partants pour une langue wolof encore langue nationale : 1% de nos enquêtés affiche de la neutralité). Mieux, la question de savoir « Pourquoi ? » le wolof doit-il être promu langue officielle a permis d'obtenir des réponses très évocatrices de la nécessité de faire du wolof une seconde langue officielle du Sénégal. 55 % des étudiants interrogés estiment que la raison fondamentale est que le wolof est la langue de communication sociale du Sénégal, la langue la plus parlée au Sénégal, la langue de tous, une langue transnationale et sous régionale, etc. En effet, les quelques énoncés suivants, émis par des étudiants, exemplifient ce propos :

- « ... parce que c'est la langue la plus parlée, c'est la langue véhiculaire et pratiquement elle est parlée un peu partout au Sénégal : à la maison, à l'école et même dans les bureaux » **QE4**
- « ... parce que le wolof est la langue parlée (sic) presque partout : dans les maisons, les marchés, les médias. Elle est même de communication (sic) entre deux ethnies différents (sic) : par exemple quand un locuteur quitte d'une région (sic) à une autre la première rencontre qu'il fait avec un autre ils parleront surement (sic) wolof » **QE14**
- « ... parce que tous (sic) simplement c'est la langue qui est la plus adoptée par les locuteurs et qui peut faciliter la communication entre des locuteurs de différentes ethnies » **QE20**
- « ... parce qu'au Sénégal, le wolof est parlé dans presque tout le territoire national (sic) et c'est une langue parlée par d'autres ethnies pour communiquer. Deux communautés de différentes

ethnies communique (sic) parfois en wolof»

QE22

- « ... parce que la principale langue la plus parlée du Sénégal et la faire langue officielle (sic) au détriment du français participerais (sic) activement au développement du pays ... » **QE36**
- « ... parce que la plupart des sénégalais (sic) parle le wolof, c'est une langue qui n'est pas difficile à acquérir et il est souvent utilisé dans le milieu administratif et politique » **QE38**
- « ... parce que la langue wolof est parlée partout au Sénégal et facile à comprendre » **QE98**

Cependant, cette promotion du wolof ne peut être censée et efficace que si elle est corrélée à une valorisation de cette langue d'un point de vue psychosociologique. En effet, son intégration dans le système éducatif sénégalais par exemple ne doit pas s'arrêter à faire d'elle un médium d'enseignement. Il faut que cette langue soit dans des dispositions de devenir, comme le français, un facteur de promotion sociale : qu'elle permette d'accéder à un emploi dans la fonction publique, de prétendre à des postes de responsabilité nationale, etc. C'est à ce titre et à ce titre seulement qu'il pourrait être opportun de promouvoir le wolof au statut de seconde langue officielle du Sénégal.

4. Conclusion

Cette étude a permis de découvrir que la gestion du multilinguisme au Sénégal ne s'est pas faite sans difficultés : certaines décisions de planification linguistique suscitent de nouvelles revendications identitaires qui rendent encore plus complexe la politique linguistique du Sénégal. Car tout choix linguistique est considéré comme arbitraire et partisan par les citoyens de groupes linguistiques. Ainsi, la promotion du français au statut de *seule* langue officielle a entraîné des revendications d'une promotion du wolof au statut de langue officielle, encore à l'état embryonnaire.

De ce fait, la planification linguistique du Sénégal, qui a toujours été menée avec prudence depuis les indépendances, continue d'être très hésitante sur l'idée d'une officialisation de la langue wolof. Pourtant, beaucoup de Sénégalais (55%) sont favorables à une promotion du wolof au statut de langue officielle à travers le régime juridique de *bilinguisme officiel*.

Si nos enquêtés sont conscients de l'existence de problèmes linguistiques au Sénégal (81%), ils sont plus favorables au statut quo qu'à une dynamique des statuts des langues : le français est plébiscité au statut de langue officielle du Sénégal. En effet, 62% des enquêtés sont favorables au maintien du français langue officielle, tandis que 38% d'entre eux ne souhaitent plus que le français demeure langue officielle. D'un autre côté, 55% de nos enquêtés militent en faveur du wolof comme langue officielle soit en lieu et place du français (17%) soit à côté du français (38%).

Ainsi, ce pourcentage non négligeable de Sénégalais qui militent en faveur d'une officialisation du wolof à côté du français, doit pousser le législateur sénégalais à être conscient de cette demande de plus en plus pressante. De ce fait, le français, première langue officielle, continuerait d'assumer les fonctions de langue de communication internationale du Sénégal, de langue des médias et de l'enseignement, de langue de l'administration écrite, et de langue des institutions publiques de l'État ; tandis que le wolof, seconde langue officielle, serait langue des communications orales, langue du marché et des villes, mais aussi langue des médias et de l'enseignement à côté du français.

Référence :

- [1] Calvet L.-J. [1994] Quel modèle sociolinguistique pour le Sénégal. *Langage et Société* 68 : 89-107.
- [2] Calvet L.-J. [2002] *Le Marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Plon, 220 pp.
- [3] *Constitution de la République du Sénégal* [2016].
- [4] Dialo A. [2008] Incidences orales et écrites du contact wolof-français au Sénégal. *Sciences et Techniques du Langage* 5 : 85-110.
- [5] Diouf N. [2011] *Le français parlé au Sénégal en situation de contact de langues : approches linguistique et sociolinguistique du français des « antiquaires » de Mbour (Sénégal)*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, 441 pp.
- [6] Dumont P. et Maurer B. [1995] *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*.
- [7] Fal A. [1990] Les Politiques linguistiques africaines : tendances générales et perspectives. *Collection Langues et développement* : 67-72.
- [8] Faye S. [1987] Les Langues du Sénégal. *Réalités africaines et langue française* 21 : 1-13.
- [9] Gontier D. [1979] Contribution à une typologie des particularités lexicales du français au Sénégal. *Le français au Sénégal. Enquêtes et recherches* 4.
- [10] Juillard C. [1989] Le multilinguisme et la créativité dans les choix de langues à Ziguinchor. *Réalités africaines et langue française* 23 : 18-24.
- [11] Juillard C. [1995] *Sociolinguistique urbaine, la vie des langues à Ziguinchor*, 336pp.
- [12] Maurer B. [2013] *Rapport LASCOLAF*.
- [13] Moreau M.-L. et Thiam N. [1999] Stratégies de communication et attitudes linguistiques d'un groupe minoré : le cas des manjak sénégalais. *Sciences et Techniques du langage* 34 : 79-107.
- [14] Nazam H. (dir.) [1995] *Lois et règlements linguistiques des États francophones*.
- [15] Ndao P.-A. [1990] La question linguistique et le contexte sociopolitique. *Collection Langues et développement*, 437-447.
- [16] Ndiaye-Corréard G. (dir.) [2006] *Les Mots du patrimoine : le Sénégal*, 600pp.
- [17] Projet ELAN-Afrique [2010] *Initiative École et Langues Nationales en Afrique*.